

« Mes chers amis, mille et mille fois vous m'avez demandé de voir mes livres, mais jusqu'ici ils étaient dans un trop grand désordre pour être exposés à des regards tels que les vôtres; j'espère en terminer l'arrangement un de ces jours, et je vous invite à venir les examiner; mais, vous comprenez, il faudra vous soumettre à certaines conditions. — Nous les acceptons, quelles sont-elles? » s'écrièrent les deux amis, bibliophiles passionnés, et que l'espoir de pénétrer dans un sanctuaire semblable aurait fait courir au bout du monde. — « Eh! bien, répondit le capricieux *bibliophile*, je vais vous les dire, mais il n'y a pas à discuter: j'enverrai ma voiture pour vous chercher, parce que l'atmosphère sera peut-être humide; ensuite, avant d'entrer dans le sanctuaire, vous endosserez chacun une robe de chambre (j'en garde deux toutes neuves à cet usage), et vous mettez des bonnets et des pantoufles préparés à cet effet, car vos vêtements pourraient exhaler quelque odeur malfaisante, votre chaussure répandre une poussière traîtresse. Il m'est de toute impossibilité de vous laisser pénétrer dans mon cabinet sans ces précautions, auxquelles je me soumetts du reste moi-même. » Inutile de dire que les deux amis accédèrent à tous ces préparatifs, quelque bizarres qu'ils leur parussent; mais cela ne leur servit à rien, car le *bibliophile* enragé éluda indéfiniment sa promesse, et mourut sans l'avoir tenue. Même après sa mort, il trouva moyen de perpétuer l'humeur jalouse et inquiète dont ses livres avaient été l'objet. Il les légua à l'Etat, mais à des conditions qui devaient être strictement observées sous peine de nullité. Ainsi, la salle qui les renfermait ne devait être ouverte que le premier et le troisième jeudi de chaque mois, et encore aux seules personnes qui, la veille, se seraient munies de cartes chez le directeur de la Bibliothèque royale; non-seulement il était interdit de faire sortir un seul volume, mais même d'en introduire de nouveaux. C'est un beau trait, de la part des Hollandais, de n'avoir pas cassé ce testament comme entaché de folie. Le jour où il vint visiter la bibliothèque de Paris, pour lui faire honneur, il mit non pas une robe de chambre, mais le grand uniforme de l'ordre équestre de la Hollande septentrionale. Pour un amateur de livres, c'était être conséquent avec soi-même.

Bibliotheca Britannica, du docteur Robert Watt, de Glasgow (Edimbourg, 1824, 4 vol. in-4°), ouvrage fort soigné, précieux et d'une grande utilité, quoiqu'il soit incomplet et même inexact, l'auteur n'ayant pu puiser aux sources de renseignements que présente seule une grande capitale. Ce n'en est pas moins un travail fort remarquable. Il se divise en deux parties: dans la première, les livres sont mentionnés par noms d'auteurs, et dans la seconde, par leurs titres, selon l'ordre alphabétique.

Bibliotheca Universalis, de Conrad Gesner, (1565, un vol. in-fol.). Ce fut le premier essai de statistique générale, appliquée aux livres imprimés. Dans cet ouvrage, les livres sont rangés suivant les noms d'auteurs; bien que le titre indique un catalogue universel, les articles portent uniquement sur les langues grecque, latine et hébraïque, lesquelles ne renferment pas, tant s'en faut, toute la littérature. Cependant, Gesner n'a pas encore été dépassé dans sa vaste entreprise; aucun ouvrage postérieur n'a paru avec la prétention de dénombrer, d'après le même plan, toutes les richesses du domaine de la littérature.

BIBLIOTHECAIRE s. m. (bi-bli-o-té-ké-re, rad. *bibliothèque*). Celui qui est préposé à la garde, à la conservation d'une bibliothèque; *Un bibliothécaire ignorant est un ennemi préposé à la garde du sérail.* (Voltaire.) *Mon respectueux, BIBLIOTHECAIRE du collège, ne laissait prendre des livres sans trop regarder ceux que j'emportais de la bibliothèque.* (Balz.)

— **Encycl.** L'origine des bibliothèques remonte naturellement à l'époque où fut créée la première bibliothèque publique. Dès qu'une collection importante de livres fut formée, on chargea quelqu'un de sa garde, et ce gardien fut un *bibliothécaire*. Toutefois, l'histoire ne nous a pas légué les noms de ceux qui furent chargés du soin de veiller à la conservation des grandes bibliothèques grecques, bien que ceux des *bibliothécaires* hébreux soient arrivés jusqu'à nous. Ce fut d'abord Démétrius de Phalère qui présida à l'organisation de la riche bibliothèque d'Alexandrie, et il eut pour successeurs Zénodote, Eratosthène, Apollonius, Aristonyme, Aristophane. A Rome, ce fut Asinius Pollion qui organisa la première bibliothèque dont il soit parlé dans l'histoire. Les grammairiens Mélassus et Lucius Hyginus furent *bibliothécaires*, l'un de la bibliothèque Octavienne, et l'autre de la Palatine, dont le fut aussi Julius Felix. Antiochus fut *bibliothécaire* dans le temple d'Apollon, et Varon eût rempli cette charge, que lui destinait Jules César, si la mort tragique de ce dernier n'eût coupé court au projet qu'il avait de former une bibliothèque gréco-latine.

Sous les rois carlovingiens, les *bibliothécaires* n'étaient pas seulement commis à la garde des livres; c'étaient eux qui écrivaient, dataient et expédiaient les actes de l'autorité royale. Les mêmes fonctions leur étaient dévolues en Italie, où ils jouissaient d'une haute considération; ils étaient admis dans les conciles, et ils expédiaient les bulles papales, où l'on trouve toujours, au-dessous du texte, la

mention qu'elles étaient délivrées par tel *bibliothécaire*. Cette règle fut observée depuis le vi^e siècle jusqu'au xiii^e.

Le premier *bibliothécaire* que nous voyons apparaître en France fut Gilles Malet, qui fut chargé par le roi Charles V de dresser l'inventaire des livres qu'il avait réunis au Louvre. Après lui vinrent Antoine des Essarts, Jean Maulin, Garnier de Saint-Yon, Robert Gaguin, Laurent Palmier. Ils étaient alors désignés sous le nom de *maîtres de la librairie du roy*. Ce ne fut que sous François I^{er} que l'on vit la charge et le titre de *bibliothécaire* créés par lettres royales en faveur de Guillaume Budé, qui eut pour successeurs: Pierre du Chastelain, Pierre de Montdoré, Jacques Amyot, Jacques-Auguste de Thou, François de Thou, Nicolas Rigault, Jérôme Bignon père, Jérôme Bignon fils, Camille Le Tellier, Jean-Paul Bignon, Jérôme Bignon, et Armand-Jérôme Bignon, *bibliothécaire* sous Louis XVI.

A l'époque de la Révolution, il n'y eut plus de *bibliothécaire*; la loi de l'an IV, qui revisa l'organisation de la Bibliothèque nationale, supprima cette charge et nomma des conservateurs faisant fonctions de *bibliothécaires*. Mais si le titre était supprimé, on n'en comprenait pas moins l'importance de l'emploi, puisque, au dire du citoyen Parent « le *bibliothécaire* se doit au public et surtout à la foule de vrais amateurs, qui trouveront en lui une bibliothèque parlante, qui tireront plus de secours de sa vaste et complaisante érudition que de ses registres d'ordre, de ses tables alphabétiques, de ses séries numérotées. Il se doit à une jeunesse curieuse et avide d'instruction, pour qui il sera un guide sûr et affable, qui les conduira vers les sources les plus pures et les plus abordables. Il doit être, pour les professeurs des différentes écoles de son département, un collègue utile, un ami éclairé, un conseil permanent, qui, de concert avec eux, travaillera au succès de l'instruction publique. »

Certes, il serait à désirer que les divers *bibliothécaires* des grands établissements littéraires de l'Europe eussent sans cesse devant les yeux ce programme; mais le citoyen Parent, malgré l'importance qu'il attache aux fonctions du *bibliothécaire*, était encore loin d'exiger toutes les qualités que lui demandait l'abbé Cotton des Houssayes, qui fut lui-même *bibliothécaire* de la Sorbonne. Cet abbé, dans un discours qu'il prononça en latin dans l'assemblée générale de Sorbonne, le 23 décembre 1780, disait: « Un *bibliothécaire* vraiment digne de ce nom doit avoir exploré d'avance toutes les régions de l'empire des lettres, pour servir plus tard de guide et d'indicateur fidèle à tous ceux qui veulent le parcourir. — Il ne sera étranger à aucune des parties de la science: lettres sacrées et profanes, beaux-arts, sciences exactes, tout lui sera familier. Travailler assidu et infatigable, profondément dévoué aux lettres, son but unique et permanent sera d'en assurer l'avancement. »

Voilà ce que doit être le *bibliothécaire*, sous le rapport de la science; mais ce n'est pas tout: il s'agit maintenant de ses rapports avec le public, et c'est ici que le digne abbé se montre un véritable modèle de courtoisie et de politesse: « Il accueillera tous ses visiteurs, dit-il, avec un empressement si poli et si aimable, que cet accueil puisse paraître à chacun d'eux l'effet d'une distinction toute personnelle. Jamais il ne cherchera à se dérober à tous les regards dans quelque retraite solitaire et inconnue; le froid, la chaleur, ses occupations multipliées ne seront jamais pour lui un prétexte de se soustraire à l'obligation qu'il contracte d'être, pour tous les savants qui le visitent, un guide aussi instruit que bienveillant; s'oubliant lui-même, au contraire, et laissant là tout ce qui l'occupe, il courra au-devant d'eux avec un aimable empressement, et les introduira avec joie dans sa bibliothèque; il en parcourra avec eux toutes les parties, toutes les divisions; tout ce qu'elle renferme de précieux ou de rare, il le leur mettra de lui-même sous les yeux; un livre particulier lui paraît-il être l'objet d'un simple désir de la part de l'un de ses hôtes, il saisira vivement l'occasion et le mettra avec obligeance à sa disposition; il aura même, de plus, l'attention délicate de placer sous ses yeux et sous sa main tous les livres relatifs à la même matière, pour rendre ses recherches à la fois plus faciles et plus complètes. Au moment de se séparer de l'étranger qu'il vient de recevoir, il ne manquera pas de le remercier de sa visite et de l'assurer que l'établissement se trouvera toujours fort honoré de la présence d'un homme dont les travaux ne peuvent que contribuer à son illustration. Le gardien d'un dépôt littéraire doit se défendre principalement de cette disposition malheureuse qui le rendrait, comme le démon de la Fable, jaloux des trésors dont la surveillance lui est dévolue, et qui le porterait à dérober aux regards du public des richesses qui n'avaient été réunies que dans la vue d'être mises à sa disposition. »

Hélas! il faut bien le dire, on ne rencontre pas tous les jours un *bibliothécaire* tel que celui dont Cotton des Houssayes trace le portrait. Où est-il, ce phénix des conservateurs de livres chez lequel on aime à reconnaître, « non pas cette science bibliographique vaine et incomplète, qui ne s'attache qu'à la superficie, bien moins encore ces préférences étroites

qu'inspire l'esprit de parti, ou ces prédilections exclusives qui touchent à la manie, mais au contraire une érudition savante et réfléchie, qui n'a en vue que l'avancement de la science et qui sait toujours distinguer, avec autant de goût que de sévérité, les ouvrages originaux dignes d'être proposés comme modèles, de ces productions équivoques que leur médiocrité condamne justement à l'oubli? »

Sans exiger des *bibliothécaires* tant de perfections, plus faciles à rêver qu'à réaliser, on peut se borner à demander qu'ils soient ce qu'ont été beaucoup d'hommes distingués qui ont rempli ces fonctions avec un zèle qu'on ne saurait trop louer. C'est parmi eux qu'on doit citer les deux cardinaux Querini et Passionei, qui furent l'un et l'autre *bibliothécaires* du Vatican; Gabriel Naudé, le véritable créateur de la bibliothèque Mazarine; et, dans un temps plus rapproché de nous, l'abbé Barthélemy, Langlès, Abel Remusat, Dacier, de Sacy, Jomard, Hase, Letronne, Magnin, Naudet, Paulin Paris, Van Praët, Pillon, etc.

La province a fourni aussi des *bibliothécaires* de mérite: tels furent l'abbé Saas à Rouen, Delandine à Lyon, Leglay à Valenciennes, Weiss à Besançon, Gabriel Peignot à Vesoul, et tant d'autres, recommandables à plus d'un titre. A l'étranger, on cite: en Italie, Léon Allattius, Assemani, A. Mai, l'abbé Moulli; en Allemagne, l'abbé Denys, Lambeckius, Chmel, Endlicher, Reuss, Falkenstein, Ebert; en Prusse, Wilken; en Suisse, Senebier.

A Paris, les savants placés à la tête des bibliothèques publiques sont aujourd'hui désignés sous le titre de conservateurs. Chaque bibliothèque possède, en outre, un ou plusieurs *bibliothécaires*, chargés d'un service placé sous la direction des conservateurs, et, dans quelques autres bibliothèques d'un ordre secondaire, ce sont les *bibliothécaires* qui sont en même temps conservateurs. C'est ainsi qu'à la bibliothèque Mazarine, MM. Darenberg, Goujon et Berrier ont le titre de *bibliothécaires*; à celle de Sainte-Geneviève, MM. Blanchet, Taunay, Ch. Lafont, Trianon, Quicherat, Pinçon, remplissent cette honorable fonction; L. Cordier et Baudry sont *sous-bibliothécaires* à l'Arsenal, et M. Daillière à la Sorbonne; la Bibliothèque impériale du Louvre a quatre *bibliothécaires*: MM. Vallery Radot, Maestroni, Bertin et Arnal. Toutes ces bibliothèques ont des conservateurs; mais la bibliothèque de la ville de Paris n'a qu'un *bibliothécaire*, M. Rolle; celle de la marine et presque tous les autres établissements du même genre sont administrés par des *bibliothécaires*, choisis généralement parmi des gens de lettres ayant des grades universitaires. Le décret du 16 juillet 1858, qui a réorganisé la Bibliothèque impériale, a fixé le traitement des *bibliothécaires* de 4,000 à 5,000 fr. Ils sont nommés sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique et des cultes; ils sont aussi révoqués par le ministre. Aucun employé de première classe ne peut être promu au titre de *bibliothécaire*, s'il n'a au moins deux ans de service dans la classe qu'il occupe. Aucun fonctionnaire ne peut cumuler un autre emploi avec celui de *bibliothécaire* à la Bibliothèque impériale. Mais il est évident que cette nouvelle organisation amoindrirait le sens du mot *bibliothécaire*, puisqu'elle lui fait exprimer une fonction subordonnée à celle des administrateurs et des conservateurs, qui deviennent dès lors les véritables *bibliothécaires* de notre temps. Voir notre article sur la *Bibliothèque impériale*.

— **Anecdotes.** Un *bibliothécaire* ignorant, trouvant un livre hébreu, et ne sachant sous quel titre le mettre dans son catalogue, écrivit: « Plus, un livre dont le commencement est à la fin. — On sait que, dans la langue hébraïque, les lignes vont de droite à gauche. »

Un jour, à la Bibliothèque impériale, après une longue attente, on nous rendit le bulletin sur lequel était inscrit le livre que nous demandions: « Ce livre ne se trouve donc pas à la bibliothèque? — Peut-être s'y trouve-t-il, répondit en souriant le conservateur; mais on ne l'y trouve pas. »

Un *bibliothécaire* espagnol, aussi modeste que savant, répondit un jour à une demande qui lui était adressée: « Monsieur, je ne sais pas. — Voilà une singulière réponse; pourquoi donc faire le roi de l'Espagne vous paye-t-il? — Monsieur, reprit le *bibliothécaire*, si Sa Majesté me payait pour ce que je ne sais pas, tous les trésors de l'Escorial ne pourraient y suffire. »

Bautru venait de visiter la bibliothèque de l'Escorial, une des plus riches de l'Espagne, et qui était administrée par des moines, dont il avait remarqué la profonde ignorance. Le soir même, il fut présenté au roi Philippe IV: « Sire, lui dit-il, si j'étais roi d'Espagne, c'est à l'un des moines de l'Escorial que je confierais l'administration de mes finances. — Et pourquoi cela? — Parce que ce sont les plus honnêtes gens du monde! ils ne touchent jamais au dépôt qui leur est confié. »

Le neveu du marquis d'Argenson passait pour être fort ignorant; il n'en fut pas moins nommé *bibliothécaire*, et alors le marquis lui dit en riant, avec malice: « Parbleu! mon neveu, voilà une belle occasion pour apprendre

à lire. » Cette anecdote a été mise ainsi en vers:

Damon qui, s'occupant à plaire,
N'a lu ni français ni latin,
Est nommé *bibliothécaire*
Par le prince, son souverain.
Il court aussitôt en instruire
Un parent, homme de grand nom,
Qui lui dit: « Belle occasion,
• Mon neveu, pour apprendre à lire! »

BIBLIOTHECONOMIE s. f. (bi-bli-o-té-kono-mi — de *bibliothèque*, et du gr. *nomos*, loi). Art d'arranger, de conserver et d'administrer une bibliothèque. « Peu usité. »

BIBLIOTHEQUE s. f. (bi-bli-o-té-ke — gr. *bibliothékê*, même sens; formé de *biblion*, livre; *thékê*, armoire, boîte). Collection de livres classés, disposés dans un certain ordre: *Bibliothèque publique*. *Bibliothèque impériale*. *Posséder une belle bibliothèque*. *Former une bibliothèque*. *La bibliothèque d'un savant*. *Composer sa bibliothèque d'ouvrages de choix*. *Les bibliothèques sont des magasins de fantaisies humaines*. (Nicole.) *Le premier de tous les peuples où l'on voit des bibliothèques est celui d'Egypte*. (Boss.) *La bibliothèque royale, déjà nombreuse, s'enrichit sous Louis XIV de plus de trente mille volumes*. (Voltaire.) *Ces bibliothèques, prétendus trésors de connaissances sublimes, ne sont qu'un dépôt humilant de contradictions et d'erreurs*. (Barthélemy.) *Les bibliothèques sont les seuls lieux du monde où l'erreur dorme tranquille à côté de la vérité*. (Boiste.) *Ce qu'il faut au peuple, ce sont des bibliothèques où soient les meilleurs livres anciens et modernes*. (E. Laboulaye.)

— Meuble à tablettes, dans lequel sont rangés les livres d'une collection: *Une bibliothèque en chêne*. *La vitrine d'une bibliothèque*. *Avoir une bibliothèque dans son cabinet de travail*. *Chercher un livre au fond de sa bibliothèque*. *Cette pièce était entièrement tapissée de livres de droit contenus dans des bibliothèques peintes en vieux bois*. (Balz.) *Elle étudiait toute la journée dans une salle où se trouvait une grande bibliothèque vitrée, contenant trois mille volumes environ*. (A. de Musset.) *Après avoir lu ce livre, jetez-le dans votre bibliothèque de citronnier, derrière les autres livres*. (H. Beyle.)

Quel livre voulez-vous lire en votre chagrin?
— Celui qui te viendra le premier sous la main:
Il n'importe, va, prends dans ma bibliothèque.
REGNAUD.

— Salle dans laquelle les livres sont déposés; édifice construit pour recevoir une grande collection de livres: *Cet homme passe sa vie dans sa bibliothèque*. *Un couloir qui conduit de la chambre à coucher à la bibliothèque*. *Cette pièce sert de bibliothèque*. *Aller à sa bibliothèque*. *Passer six heures par jour à la bibliothèque*. *Monsieur l'abbé est-il chez lui?* — *Oui, il travaille dans sa bibliothèque*. (Alex. Dum.) *Il suivit un corridor, traversa un grand salon, entra dans une bibliothèque, et se trouva en face d'un homme assis devant son bureau et qui écrivait*. (A. Dum.) *Les bibliothèques renferment des milliers de manuscrits sur le moyen âge, et c'est par-dessus toute pure chez nos prétendus savants, si nous n'en profitons pas*. (H. Beyle.)

— Recueil, assemblage de livres traitant d'une même matière ou formant un ensemble encyclopédique: *La bibliothèque héraldique de M. Joannis Guigard*. *Bibliothèque des enfants*. « Collection de livres traitant de matières spéciales et dans un but déterminé: *Bibliothèque des sciences*. *Bibliothèque des chemins de fer*. *Bibliothèque de la jeunesse*. *Bibliothèque de campagne*. *Bibliothèque populaire*. *Bibliothèque des dames et des demoiselles*. »

— *Bibliothèque publique*. Celle dans laquelle le public est admis, soit à visiter l'ensemble, soit à consulter les livres, ou à travailler dans les salles qui la composent, comme la *Bibliothèque impériale*, la *Bibliothèque Sainte-Geneviève*.

— *Fig. Bibliothèque rose*. Choix de livres traitant de matières légères. « *Bibliothèque bleue*, Choix de contes bleus, populaires, d'albums, etc. »

— *Loc. fam. Bibliothèque vivante*. Se dit d'un homme qui a beaucoup lu et qui possède un grand nombre de connaissances: *Eratosthène était à lui seul comme une bibliothèque vivante de toutes les connaissances humaines*. (Boissonade.) « *Bibliothèque renversée*. Se dit d'un homme qui sait beaucoup, mais dont la science est confuse, formée de connaissances désordonnées, comme celles que pourraient fournir des livres entassés au hasard. »

— Particulièrement. *Bibliothèque forestière*. Collection d'échantillons de bois, classés par provenances et par familles, sur des tablettes, de manière à ce que l'écorce figure le dos d'un livre, et le tissu du bois, les tranches.

— *Fam. et par plaisant. Une bibliothèque*. Nom que donnent à leur cave certains gourmets, plus amateurs des bons crus que des bons livres, et qui placent un flacon de chambertin bien au-dessus de la Bible aux quarante-deux lignes: *Je vous attends à dîner demain soir. — Mais votre bibliothèque...* — *Je vous entends; mais rassurez-vous: la crème de la Champagne, de la Gironde et de la Bourgogne*. (***.) « Quelques-uns, poussant encore plus loin l'hyperbole, n'hésitent pas